

Communiqué de presse

mardi 9 juin 2015



Apple Music : c'est 0,11€ pour les artistes

Apple a annoncé hier le lancement d'Apple Music. C'est un évènement considérable pour la musique et le streaming en particulier.

Si Apple Music peut être une opportunité pour l'industrie musicale, il faut qu'il le soit pour tous les maillons de la chaîne. Or, il dégrade un peu plus encore la rémunération des artistes. Le calcul est vite fait : **chaque abonné à l'offre « famille », principale annonce d'Apple, rapportera aux artistes entre 0,11€ et 0.17€ /mois* à partager entre tous les artistes écoutés par l'abonné.**

Une loi, vite !

Il est urgent que la France rejoigne les Etats-Unis ou l'Espagne en mettant en œuvre une gestion collective obligatoire du digital pour redonner aux artistes leur véritable place, dans une industrie dont les lendemains pourraient chanter à nouveau.

*Selon que l'on se réfère à l'évaluation de l'Adami ou du Snep (Syndicats national des éditeurs phonographiques)

Contact presse : Benjamin Sauzay
07 86 95 55 94 – bsauzay@adami.fr

Retrouvez toute l'actualité des artistes-interprètes sur www.adami.fr



L'Adami, société des artistes-interprètes, gère et fait progresser leurs droits en France et dans le monde pour une plus juste rémunération de leur talent. Elle les accompagne également par ses aides financières aux projets artistiques